

SG - DRH

Facilitateur
de vos transitions
#CMVRH



AVIS DE FORMATION

Webinaire « concours interne TSPDD » Épreuve du cas pratique avec mise en situation professionnelle

SIGEF n° 24-3646-1

Formation proposée par le CVRH d'Arras-Valenciennes et de Tours à l'ensemble des agents se présentant au concours interne TSPDD

Date de la formation : le 16 janvier 2024 de 14h00 à 16h00 (durée 2 heures)

Lieu : Cette formation se déroulera A DISTANCE avec l'outil **Livestorm**

Date limite d'inscription : 4 janvier 2024

Contexte

Les deux épreuves d'admissibilité du concours interne de TSPDD modifiée par l'arrêté du 8 décembre 2020, se composent :

d'une première épreuve : rédaction d'une note (durée 3 heures ; coefficient 2)

d'une deuxième épreuve : (durée 3 heures ; coefficient 3)

- d'une part en la rédaction d'un cas pratique avec mise en situation professionnelle à partir d'un dossier présentant des documents à caractère scientifique faisant appel, éventuellement, à des calculs et raisonnements scientifiques.

- et d'autre part, une épreuve de cinq questions à réponses courtes sur les fondamentaux de la spécialité choisie

Le contenu du webinaire portera essentiellement sur la première partie de la deuxième épreuve, à savoir le cas pratique avec mise en situation professionnelle

Public cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure de :

- s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves et notamment la nouvelle épreuve n°2 (cas pratique avec mise en situation professionnelle) ;
- de comprendre et d'analyser correctement les questions posées ;
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter selon une méthode de lecture sélective) ;
- de formaliser une réponse structurée, argumentée et rédiger selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis.

Renseignements

Pour tout renseignement, merci de contacter : **Valérie Klein**

valerie.klein@developpement-durable.gouv.fr – portable 07 61 90 26 25

et **Françoise Thibaut**

francoise.thibaut@developpement-durable.gouv.fr – portable 07 64 76 35 38

Inscriptions

L'inscription à cette formation se fait **EN LIGNE**. Pour cela, cliquer sur le lien suivant :

Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines

CVRH d'Arras-Valenciennes et de Tours



Vous souhaitez découvrir les formations organisées par le CMVRH ?

Rendez-vous dans OUPS, notre outil de publication des stages

<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php>

Pour recevoir par mail les avis des formations proposées dès leur publication, abonnez-vous (tuile violette « s'abonner »)

Aide sur l'inscription en ligne :

http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/didacticiel/story_html5.html